



Le 9 mai 2016

Monsieur Eric Ruygrok
Vice-président du développement commercial
Seitel Canada Ltd.
1000, 550-6 Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 0S2

Monsieur Ruygrok,

Objet : Programme sismique extracôtier sur la côte est de Seitel Canada Ltd., 2016 à 2025
Canada-Terre-Neuve-et-Labrador L'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE), conjointement avec les organismes d'examen de la pêche et de l'environnement de l'Office, a examiné le rapport d'évaluation environnementale (EE) susmentionné.

Le rapport d'EE ne respecte pas l'ensemble des exigences en matière d'information indiquées dans le document d'orientation fourni à Seitel Canada Ltd. le 21 décembre 2015. Dans le but de satisfaire aux exigences de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada — Terre-Neuve-et-Labrador* et de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act* et de rédiger un rapport sur la détermination de C-TNLOHE à la fin de l'évaluation, il convient d'aborder les commentaires ci-joints.

Vous pouvez communiquer avec moi au moment qui vous convient le mieux pour parler de ces commentaires. Vous pouvez m'appeler au 709-778-1431 ou m'envoyer un courriel à dhicks@cnlopb.ca.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Copie originale signée par Darren Hicks

Darren Hicks
Analyste environnemental

c.c. D. Burley
E. Young